



**Département  
des Landes**

**Xavier Fortinon**  
Président du Conseil départemental

Délégation publiée sur le site de la Collectivité le 6 juin 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 040-224000018-20230606-SJ\_23\_09-AR



**N°SJ 23/09**

**Délégation de signature de Monsieur Xavier FORTINON,  
Président du Conseil Départemental des Landes  
à Madame Annie DANTEZ-LOUBERE,  
Directrice Générale Adjointe des services départementaux en charge des  
Finances, Commande Publique, Assemblées et Juridique**

**Le Président du Conseil Départemental,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-3, L. 3221-11 ;

**VU** le Code de l'Éducation ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** l'arrêté n°1202300625 du Président du Conseil départemental en date du 26 mai 2023 portant détachement de Madame Annie DANTEZ-LOUBERE sur l'emploi fonctionnel de Directrice Générale Adjointe des services départementaux en charge des Finances, Commande Publique, Assemblées et Juridique ;

**VU** la délibération n° 1 du Conseil départemental des Landes en date du 01 juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

**VU** la délibération n° 5 du Conseil départemental des Landes en date du 01 juillet 2021 donnant délégations au Président du Conseil départemental des Landes ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Directeur Général des Services ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée à Madame Annie DANTEZ-LOUBERE, Directrice Générale Adjointe des services départementaux en charge des Finances, Commande Publique, Assemblées et Juridique,

**à l'effet de signer tous les documents administratifs et comptables, arrêtés, actes et correspondances des directions et services placés sous son autorité,**



à l'exclusion des actes énumérés ci-après :

- actes réglementaires,
- circulaires et instructions générales
- rapports au Conseil Départemental et à la Commission Permanente
- lettres aux Ministres, aux Préfets, aux Parlementaires, aux Conseillers Régionaux, aux Conseillers Départementaux,
- arrêtés individuels portant nomination des directeurs généraux adjoints, directeurs et chefs de services,

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Directrice Générale Adjointe des services départementaux en charge des Finances, Commande Publique, Assemblées et Juridique, Madame le Payeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MONT-DE-MARSAN, le 6 JUIN 2023

Le Président,

Xavier FORTINON